T

MAISON DES SCIENCES SOCIALES DU HANDICAP

Bulletin scientifique

Sciences sociales et handicap

n° 30 – mar-avr. 2016

Le Bulletin scientifique *Sciences sociales et handicap* diffuse tous les deux mois l'actualité scientifique du secteur du handicap. Il rend compte de l'avancement de la recherche ainsi que de ses résultats. Il signale les initiatives et les productions des chercheurs, des doctorants et des étudiants en Master. Il présente les argumentaires et les événements scientifiques. Puis diffuse les derniers documents acquis par la bibliothèque de la MSSH.

C'est un outil de communication et d'échange destiné à valoriser et à promouvoir les travaux et les publications scientifiques dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Il est organisé par rubriques et par sous rubriques pour mieux identifier les types d'informations.

Si vous souhaitez vous abonner afin de recevoir gratuitement le bulletin scientifique par e-mail, ou vous désabonner, envoyez votre demande à l'adresse : mssh.bulletin@ehesp.fr

EHESP
Maison des sciences sociales du handicap
20 Avenue George Sand
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél: +33 (0) 2 99 02 24 50

Sommaire

FOCUS SUR LA MSSH 3

- Séminaire interne : « Handicap et perte d'autonomie », Site EHESP Paris 3
- Séminaire interne ouvert au public : « Droits et mobilisations », Paris 5
- « Participation citoyenne, expériences et innovations. Quelle « transposabilité » réciproque avec le sanitaire ? » IPDS, 1er Atelier médico-social, Site EHESP Paris 7
- Revue *Développement Humain, Handicap et Changement Social* : Appel à proposition d'articles 8
- Nouvelles acquisitions de la MSSH : La sélection du bulletin scientifique 9

AUTRES ACTUALITES SCIENTIFIQUES 10

- « La culture sourde. Approche filmique de la création artistique et des enjeux identitaires des sourds en France et dans les réseaux transnationaux », Olivier Schetrit, Thèse de Doctorat en Sociologie 10
- La recherche intersectorielle en réadaptation : « Une valeur réelle pour le développement d'une société québécoise inclusive » : Appel d'abrégés et de démonstrations technologiques 11
- LISE : Le Happy-Hour, Conservatoire national des arts et métiers, Paris 12
- *Revue française des affaires sociales* 13
  - « Handicap, âge et dépendance : Quelles populations ? » *:* Appel à contributions *13*
  - « Le patient dans le système de santé » *:* Appel à contributions *13*
- Fondation de France : Appel à projets 2016 : « Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées » 14
- IReSP : Session 3 de l'appel à projets 2016 : « Autisme » 15
- IReSP : Session 7 de l'appel à projets de recherche : « Handicap et perte d'autonomie » 15
- Fondation maladies rares : 4ème session d'appel à projets « Sciences humaines et sociales et maladies rares » 16
- Création d'une chaire CNSA « Handicap et perte d'autonomie » : Appel à candidatures 17
- « Pour une ville inclusive : Innovations et partenariats » : Appel de communications 18

AUTRES EVENEMENTS SCIENTIFIQUES 19

- « Accessibilité et mobilité urbaine : Vers une recherche participative » Colloque, 2-3 mai 2016, EHESS, Paris 19
- « Populations vulnérables parmi les victimes civiles : Réflexions pour une société inclusive », Colloque, 4 mai 2016, Falaise 21
- « La transmission des savoirs sur le handicap : Regards croisés sur le handicap », Colloque, 24 mai 2016, Université de Lyon 2 22
- « Activité physique et MPR », 30ème Journée ANMSR, 27 mai 2016, Paris 23
- « Numérique et Accessibilité dans l'enseignement scolaire et supérieur », 7ème Colloque international du réseau OPHRIS, 7 et 8 juin 2016, Suresnes 24
- « La protection juridique des majeurs en 2016, l'intérêt de la personne protégée », 6ème Colloque EHESP, 8 et 9 juin 2016, Paris 26

http://www.ehesp.fr/campus/sites-de-formation/#paris

Séminaire interne
« Handicap et perte d'autonomie »

13h30-16h30 sur le site de l'EHESP Paris ou de Rennes

Séance du 21 mars 2016
Site EHESP Paris
20 avenue George Sand – 93 210 La Plaine Saint-Denis
(En visioconférence)

Invitée : Lucie Lechevalier Hurard (IRIS), post-doctorante au CNRS, rattachée au Centre Max Weber. Sociologue, elle est également spécialiste des questions du vieillissement, notamment des pratiques professionnelles contraignantes dans le secteur de la prise en charge des personnes âgées en établissements sanitaires et médico-sociaux (en gériatrie, Ehpad et géronto-psychiatrie). Elle a obtenu en 2013 le prix Jeune auteur de la revue *Sociologie du travail* et en novembre 2015 elle a soutenu sa thèse intitulée « Être présent auprès des absents : Ethnographie de la spécialisation des pratiques professionnelles autour de la maladie d'Alzheimer en établissements d'hébergement pour personnes âgées » (Paris 13, IRIS, dir. B. Pulman).

Les débats et les échanges issus du séminaire portaient plus précisément sur la base de son dernier article, co-rédigé avec Clémence Lacour, juriste : « Restreindre la liberté d'aller et venir des personnes âgées ? L'épineuse question de la capacité à consentir des personnes atteintes de troubles cognitifs », *Revue de droit sanitaire et social*, n° 6, Dalloz, décembre 2015, pp. 283-294
Cet article est spécialement éclairant quant au paradoxe et aux tensions présents dans le champ sanitaire et médico-social, entre valorisation politique et juridique de l'autonomie décisionnelle et du consentement et persistance de pratiques structurelles de restrictions de libertés. Il traite les chapitres et points suivants :

Le cadre juridique de la liberté d'aller et venir pour les personnes âgées
- Le principe d'autonomie décisionnelle
- L'autorisation légale de pratiques contraignantes du fait du consentement de la personne

Une régulation de la limitation de la liberté d'aller et venir par les recommandations
- Un débat sur le niveau d'encadrement pertinent
- Une interdiction renouvelée et étendue
- Un assouplissement de l'interdiction pour une partie de la population âgée

Vers une autorisation légale des restrictions de la liberté d'aller et venir… Soumise à la condition du consentement
- Un volontarisme politique orienté vers une résolution du problème par la loi
- L'épineuse question de la capacité à consentir

Liste complète des publications de Lucie Lechevalier-Hurard sur HAL :
https://halshs.archives-ouvertes.fr/search/index/?qa[authIdHal_s][]=lucie-lechevalier-hurard&sort=producedDateY_i+desc

Principale discutante : Karine Lefeuvre, enseignante-chercheuse en droit privé à l'EHESP

Retour au sommaire

Prochaines Séances 2016 (En visioconférence)

9 mai 2016
Site EHESP Rennes
Blanche Le Bihan sur « cash for care »
Discutante : Pascale Roussel

19 septembre 2016
Site EHESP Paris
Marie Aline Bloch et Hugo Bertillot sur les concepts de vulnérabilité et de fragilité et leurs usages à l'égard des personnes âgées
Discutants pressentis : Nicole Bohic, Hervé Hudebine (UBO)

15 novembre 2016
Site EHESP Rennes
Emmanuelle Leray sur la mesure du handicap
Discutante pressentie : Béatrice Valdès

Suggestions pour les séances 2017

Invités extérieurs :

Delphine Moreau, LIER (usage de la contrainte en psychiatrie adulte)
Anne-Marie Waser et Dominique Lhuilier, LISE/CNAM sur personnes malades chroniques et handicapées dans l'univers du travail

Invités internes :

Karine Lefeuvre et Sylvie Moisdon-Chataigner sur droit/droits des personnes vulnérables
William Sherlaw sur éthique et handicap
Emmanuelle Fillion sur traitement en justice du dépistage prénatal

Contact :
emmanuelle.fillion@ehesp.fr; pascale.roussel@ehesp.fr; marie.cuenot@ehesp.fr

Inscription obligatoire auprès de Maryse Marrière : maryse.marriere@ehesp.fr

Retour au sommaire

Séminaire interne ouvert au public : Droits et mobilisations

« Mobiliser le droit et les droits dans le champ de la santé et du handicap »

2ème mardi du mois de 14 h à 17 h à l'APF, Association des paralysés de France - Salle Fragonard
17 Boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris

- Emmanuelle Fillion, maître de conférences EHESP- MSSH (Hors EHESS)
  Enseignant référent pour cette UE
- Jean-François Ravaud, directeur de recherche à l'INSERM (TH), (PHS)

Ce séminaire de recherche conjoint entre l'EHESS et l'EHESP s'inscrit dans le cadre de l'activité de la Maison des Sciences Sociales du Handicap. Il propose d'explorer conjointement la mobilisation du droit dans le champ du handicap et de la santé et l'évolution des causes de mobilisation au prisme des droits fondamentaux des personnes.

Faire évoluer le droit fait partie du registre d'action traditionnel des collectifs de personnes malades et/ou handicapées, mais leur travail sur le droit évolue et se complexifie de façon importante depuis une quarantaine d'années. Le droit est toujours plus présent et mobilise des engagements divers de la part des associations et les transforme en retour.

Dans le même temps, c'est aussi la rhétorique des droits fondamentaux de ces personnes qui s'est affirmée. Cette évolution participe d'une reconfiguration en profondeur du champ du handicap et de la santé. Sur le plan politique, les collectifs longtemps engagés en faveur de la réparation, la compensation ou l'aide sociale sont de plus en plus actifs dans la lutte contre les discriminations, la promotion de la démocratie sanitaire et l'effectivité des droits.

Nous analyserons la façon dont la mobilisation du droit et la cause des droits ont transformé concrètement la vie des personnes, quelles transformations elles ont induit au sein des mobilisations existantes, quels nouveaux type de collectifs et de répertoires d'action elles ont suscité, etc.
Nous ouvrirons deux lignes de comparaison, d'une part à l'échelle internationale, et d'autre part avec d'autres types de mouvements sociaux (féministes, anti-racistes…).

Des acteurs « grands témoins » (militants, juristes, professionnels du sanitaire et du médico-social…) interviendront dans ce séminaire avec des chercheurs en sciences sociales pour produire des retours d'expérience et analyser les leçons politiques de ces mobilisations.

Prochaine Séance

10 mai 2016 : Les droits des personnes handicapées en contexte colonial et postcolonial

Invités :
Gildas Bregain (EHESS) sur la cause du handicap en Espagne, en Argentine et au Brésil
Sébastien Ruffié et Gaël Villoing (Université Antilles-Guyanne) sur les mobilisations de personnes handicapées à la Guadeloupe

Contact : emmanuelle.fillion@ehesp.fr

Séance du 8 mars 2016
« Droits et mobilisations face aux risques professionnels »

Cette séance était dédiée aux mobilisations de victimes de maladies professionnelles et d'accident de travail. Jean-Noël Jouzel, chargé de recherche au CNRS (CSO) et Giovanni Prete, maître de conférence à Paris 13 et chercheur associé à l'IRIS (Paris 13) ont présenté leurs travaux sur les victimes de pesticides. Arnaud de Broca, secrétaire général de la FNATH, est intervenu sur la place des mobilisations de travailleurs victimes de maladies et d'accidents dans le champ du handicap.

Les débats et les échanges issus du séminaire portaient plus précisément sur la base de l'article de Jean-Noël Jouzel et Giovanni Prete, « Devenir victime des pesticides. Le recours au droit et ses effets sur la mobilisation des agriculteurs Phyto-victimes », *Sociologie du travail*, 2015, n° 56, pp.435-453

Résumé

Cet article analyse les effets du recours au droit sur la mobilisation des travailleurs agricoles victimes des pesticides. Il repose sur une enquête qualitative auprès des membres de l'association Phyto-victimes, qui réunit ces agriculteurs, ainsi qu'auprès de leurs proches et des professionnels du droit avec lesquels ils interagissent. À partir de ce matériau, nous retraçons les parcours suivis par les agriculteurs pour obtenir une reconnaissance de leur statut de victimes des pesticides. Nous rendons compte des effets ambigus du droit sur les parcours individuels et collectifs des exploitants exposés aux pesticides en vue de se faire reconnaître comme « victimes ». Nous montrons comment le droit aide ces derniers à prendre conscience de leur statut de victimes et à se représenter leur maladie comme un préjudice devant être indemnisé. Nous suggérons également que le recours au droit limite l'exploration des responsabilités en jeu, et risque d'enfermer les agriculteurs dans un face-à-face réducteur avec les fabricants de produits phytosanitaires.

L'article est organisé comme suit :

D'improbables victimes : La difficile reconnaissance des maladies professionnelles liées aux pesticides

- L'entrée contrariée dans le parcours d'agriculteur victime des pesticides
- « Face au droit » de la reconnaissance des maladies professionnelles
- Quand le parcours fait le combattant

De l'individuel au collectif : La cause des Phyto-victimes saisie par le droit

- L'implication croissante d'un professionnel du droit dans la cause
- La construction d'une stratégie de recours au droit
- La fiction de la bonne étiquette : L'expérience du droit et ses angles morts

Conclusion

Bibliographie : 35 références citées (extrait)

Barbot J., Fillion E. (2002). La dynamique des victimes. Reconfiguration des formes d'engagement associatif vis-à-vis du monde médical. *Sociologie et sociétés,* vol. 39, n° 1, pp. 217–247.
Jouzel J.-N., Dedieu F. (2013). Rendre visible et laisser dans l'ombre. Savoir et ignorance dans les politiques de santé au travail. *Revue française de science politique,* vol. 63, n° 1, pp. 29–49
Jouzel J.-N., Prete G. (2013). De l'intoxication à l'indignation. Le long parcours d'une victime des pesticides. *Terrains & travaux,* n° 22, pp. 59–76
Jouzel J.-N., Prete G. (2014). « Des patrons victimes de leurs conditions de travail ? Les exploitants agricoles face aux risques liés à l'utilisation des pesticides ». In: Célérier, S. (Ed.), Le travail indépendant : statut, activités, santé. Paris : Liaisons sociales, pp. 225–238.

Retour au sommaire

« Participation citoyenne, expériences et innovations. Quelle « transposabilité » réciproque avec le sanitaire ? »

Institut pour la démocratie en santé, IPDS

Atelier médico-social
1er avril 2016, 10h00-13h00
Site EHESP Paris
20 avenue George Sand – 93 210 La Plaine Saint-Denis
4ème étage, Salle 410, Aile Sud,

l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS) a été créé dans une optique d'expression du débat public, de partage d'expériences, de formation et de recherche dans le champ de la participation des personnes accompagnées comme dans celui de l'expression citoyenne en santé. Par le biais de son Comité de pilotage et avec le concours de son Conseil d'orientation, l'IPDS a arrêté des priorités d'activités et propose d'organiser par grandes thématiques, un travail de définition partagée des sujets à travailler en priorité. Dans ce cadre, il organise son premier atelier relatif à la définition des sujets prioritaires qu'il souhaite aborder dans le champ médico-social en terme de participation citoyenne.

Deux objectifs sont arrêtés :

- Identifier les sujets relatifs à l'implication citoyenne et la participation des usagers dans le champ médico-social qui devraient faire l'objet de travaux au sein de l'IPDS
- En lien avec le précédent objectif, apprécier les contributions du secteur médico-social qui pourraient irriguer les autres secteurs en santé en matière de participation des citoyens en santé

Modalités de travail et méthodologie
Constitution d'un groupe de travail représentatif des diverses composantes du champ médico-social, dont des « experts » ayant aussi une bonne connaissance des enjeux du secteur sanitaire.
Ce groupe comprendrait :

- Les associations fédérant la représentation des usagers : CEPH (dont UNAPEI, APF..), le CISS,
- Les fédérations et représentants d'institutions : FEHAP, FHF, FEGAPEI, AD-PA, SYNERPA EHESP,
- Les ministères et grands organismes : CNSA, HAS, ANESM, DGCS, DGOS,
- Des personnalités : Mme Marie-Sophie Desaulle, Mr Denis Piveteau, M. Etienne Petitmengin.

Trois demi-journées de réunions successives devraient permettre de :

- « cartographier » à partir des expériences portées par les membres de l'atelier et de la connaissance des politiques et actions menées par diverses institutions du champ, les actions significatives en termes de participation citoyenne et d'implication des usagers

Ce travail porterait sur les parcours individuels des personnes accueillies, le fonctionnement des établissements et services, et sur les politiques publiques ;

- A partir de ce recensement, déterminer les thématiques de travail à prioriser (sous l'angle de l'analyse « critique » des expériences. Cette analyse permettant de travailler aussi sur la question de la « transposabilité » réciproque dans le champ médico-social et dans le champ sanitaire).

Ces travaux déboucheront sur des propositions de travail au plan de la formation, de l'expertise et de recherche pour nourrir le programme de l'IPDS.

Fonctionnement
Les ateliers sont animés par Karine Lefeuvre, Professeur, EHESP et Roland Ollivier, Directeur de l'institut du management, EHESP avec le concours d'un rapporteur, Nicole Bohic, professeur, EHESP, missionnée à la fois pour préparer les travaux des ateliers et en assurer la restitution.

Contacts : Karine Lefeuvre, karine.lefeuvre@ehesp.fr / Roland Ollivier, roland.ollivier@ehesp.fr

Retour au sommaire

Revue « Développement Humain, Handicap et Changement Social »

« Pratiques sportives et handicap : De la transformation à la mise en scène des corps différents »

Appel à proposition d'articles
Date limite pour la réception des lettres d'intentions : **1er avril 2016**
Date limite pour la réception des propositions d'articles : **15 juin 2016**

Numéro spécial cordonné par
- Anne Marcellini, Professeur, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne
- Elise Lantz, Docteure en Sociologie, Allocataire « Alliance de recherche sur les discriminations » Maison des Sciences Sociales du Handicap - IFR Handicap, INSERM

La revue bilingue *Développement humain, handicap et changement social* s'intéresse au développement et à la diffusion des connaissances sur les déterminants personnels et environnementaux de la participation sociale des personnes ayant des incapacités. Elle valorise les perspectives «interdisciplinaire», « trans-incapacité » (cross-disability) et « transgénérationnelle » : Toutes les disciplines, types de déficiences et incapacités et groupes d'âge y sont représentés.

Elle ouvre ses colonnes aux chercheurs expérimentés, aux étudiants gradués, aux cliniciens et aux organisations de défense des droits désirant partager leurs résultats de recherche et leurs articles de transfert de connaissances. Les thématiques privilégiées y sont les domaines de la réadaptation, de l'adaptation, de la participation sociale et des droits humains des personnes ayant des incapacités.

De publication bi-annuelle, elle est éditée par le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH), un organisme sans but lucratif impliqué dans l'avancement et la promotion des connaissances axées sur le changement social et l'atteinte d'une participation sociale optimale pour les personnes ayant des incapacités.

La revue recherche des articles inédits sur les pratiques sportives professionnelles et amateurs des personnes ayant des incapacités. Les articles peuvent aussi porter sur les enjeux associés aux catégorisations sportives, aux négociations entre les nécessités de l'adaptation et de la recherche de performance, de même qu'aux représentations sociales des athlètes ayant ou non des incapacités et du public envers ces activités. Les auteurs peuvent également soumettre des articles traitant d'autres sujets en lien avec la thématique proposée.

Les activités physiques et sportives sont depuis les années 1950 des pratiques sociales dont les professionnels du handicap et les personnes ayant des limitations de capacités font de multiples usages. D'une activité physique gymnique à connotation hygiénique, éducative ou rééducative au sport paralympique contemporain, en passant par la notion d' « activité physique adaptée » qui rencontre aujourd'hui un succès grandissant, les formes, les modalités, les institutions, les organisations, les populations construisant ce lien singulier entre sport et handicap sont plurielles.

Ainsi au-delà de « ce que le handicap fait au sport », modifications des règles, création de nouvelles classifications, perturbations des frontières, invention de nouveaux sports, remise en question de l'éthique sportive, déstabilisation de la notion de dopage…, il serait indispensable de se demander ici « ce que le sport fait au handicap ». Le développement des pratiques physiques et sportives des personnes ayant des incapacités a-t-il modifié les représentations sociales que la population entretient à leur égard ? Certains types de déficiences sont-ils plus facilement « sportivisés » que d'autres ? Les sportifs ayant des incapacités sont-ils plus souvent que les non sportifs en situation d'échapper aux situations de handicap ? Par quels processus ?

Pour plus d'information :
http://mssh.ehesp.fr/wp-content/uploads/2016/01/RIPPH_Appel_articles_Pratiques_sportives.pdf

Retour au sommaire

La sélection du bulletin scientifique

Extrait du bulletin des nouvelles acquisitions janvier-février 2016 de la MSSH

Une pratique de soins précoces pour les enfants en situation de handicap, Jocelyne Huguet-Manoukian, Monique Perrier-Genas - Toulouse (FRA) : Erès, Trames, 2016/01, 240p.

Faire ce que l'on dit est important mais dire ce que l'on fait est nécessaire. Ainsi, depuis vingt-cinq ans l'équipe du CAMSP de Vienne intervient dans une approche psychodynamique transdisciplinaire auprès de jeunes enfants et de leur famille. Par cet ouvrage, elle témoigne de son action au quotidien, en mettant en évidence ses fondements. À travers les récits cliniques d'Anaïs, Mathis, Robin et les autres, les auteurs transmettent leur expérience de la rééducation, de la réadaptation, de l'accompagnement familial et social, des soins psychothérapeutiques qui sont toujours orientés par la singularité de l'enfant, son histoire, les demandes et la souffrance des parents, les aléas de la maladie ou du handicap, les espoirs et les désespoirs qui se succèdent.

Structurer les parcours de soins et de santé : Politiques, méthodes et outils pour la mise en œuvre de la loi Santé / Mourad Aissou, Jean-Pierre Danos, Alexia Jolivet - Bordeaux (FRA) : Les Etudes Hospitalières (LEH), Décideur Santé, 2016, 240p.

Depuis bientôt une dizaine d'années et notamment avec la loi HPST, est apparue une autre manière de structurer notre système de santé. La montée en puissance de la notion de parcours de soins et de santé conduit à repenser notre système de santé et médico-social autour du patient et de ses besoins, dans un périmètre territorialisé. Après un rappel des évolutions de ces dernières années et des enjeux de la loi de santé, cet ouvrage clarifie les notions de base en matière de parcours de soins et de santé et propose des méthodologies, outils et retours d'expérience autour de ces parcours.).

Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives, Marie-Fabienne Fortin, Johanne Gagnon - Montréal : Chenelière Mcgraw-Hill, 2016, 518p.

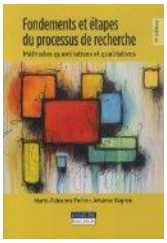

Fondements et étapes du processus de recherche est un ouvrage indispensable pour l'apprentissage de la recherche quantitative et qualitative. Les caractéristiques du processus de recherche menant à la réalisation concrète d'un projet sont présentées selon un enchainement logique en cinq parties : la phase conceptuelle, la phase méthodologique, la phase empirique, la phase analytique et la phase de diffusion. L'ouvrage permet, par ailleurs, de sensibiliser le lecteur à l'importance de la recherche pour le développement des connaissances et la compréhension des phénomènes relevant de la discipline qu'il étudie.

Retrouvez l'intégralité des documents reçus dans le bulletin des nouvelles acquisitions **ici**

L'aménagement de la bibliothèque étant actuellement en cours, nous vous invitons à consulter son catalogue en ligne : http://documentation.ehesp.fr/pmb/?opac_view=3

Site du service de documentation : http://mssh.ehesp.fr/documentation

Site de la MSSH : http://mssh.ehesp.fr

Retour au sommaire

« La culture sourde. Approche filmique de la création artistique et des enjeux identitaires des sourds en France et dans les réseaux transnationaux »

Olivier Schetrit, Laboratoire d'anthropologie sociale – LAS

Thèse de Doctorat en Sociologie soutenue le 18 février 2016 à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Résumé

Cette thèse traite de l'identité sourde à travers l'art et la création artistique. Son auteur est lui même Sourd de naissance et acteur de l'IVT (International Visual Theatre), un des principaux moteurs français du Réveil sourd des années 1970 et du développement d'échanges transnationaux. Pour mener son analyse réflexive, il a réalisé un corpus d'une centaine d'entretiens avec des personnes sourdes en France et dans des festivals internationaux réunissant ceux qui se revendiquent comme Sourds avec une lettre majuscule. Les grands thèmes abordés dans cette thèse sont les suivants : Histoire de la surdité ; Analyse en images des gestes, des concepts identitaires et d'histoires de vie de sourds ; Implants cochléaires ; Usage de la langue des signes ; Violence des discriminations ; Stratégies de survie ; l'Art sourd et les artistes sourds... Principalement en France mais aussi ailleurs en Europe, au Brésil ou aux États-Unis. L'accent est particulièrement mis sur les « territoires locaux » des langues de signes nationales, voire régionales, qui connaissent, grâce à Internet, une mise en réseau accélérée dans « un territoire mondialisé » où se pratique une langue des signes « internationale » avec une mobilisation culturelle qui crée de nouvelles pratiques et iconographies politiques. La dernière partie de l'analyse interroge l'œuvre et la posture de nombreux artistes sourds dans divers domaines qui explorent le concept de « sourditude » « ou surditude » (« Deaf Hood » en anglais) dans le sens de la revendication d'une valeur positive (« Deaf Gain »), où la déficience auditive se trouve valorisée comme source d'autres aptitudes - dont la langue des signes - partagées par les Sourds et leur entourage comme une véritable culture en cours de création. La réflexion sur le succès du mouvement des « Deaf Studies » à travers le monde rejoint des débats croisés avec les questions de couleur de peau, de pratiques sexuelles, de genre et de diverses minorités culturelles et sociales.

Jury
Barbara Glowczewski, (directrice de thèse), LAS
Andrea Benvenuto, EHESS
Patrick Boudreault, Gallaudet University
Eric Fassin, Université de Paris 8
Nacira Guénif, Université de Paris 8
Nicholas Mirzoeff, New York University
Marie-Anne Sallandre, Université de Paris 8

Retour au sommaire

La recherche intersectorielle en réadaptation : « Une valeur réelle pour le développement d'une société québécoise inclusive »

Appel d'abrégés et de démonstrations technologiques
Dates limites : 4 et 15 avril 2016

Co-organisée par REPAR (Réseau provincial de recherche en réadaptation) et INTER (Ingénierie de technologies interactives en réadaptation), cette journée scientifique annuelle qui aura lieu le 17 mai 2016 à l'Université Laval au Québec, vise à démontrer les bénéfices concrets et la réelle concertation qui alimentent l'écosystème québécois en recherche intersectorielle en réadaptation. Elle permettra aux participants d'échanger et d'assister à des présentations scientifiques innovantes.

L'appel d'abrégés est ouvert aux :

- Etudiants, stagiaires postdoctoraux et collaborateurs (cliniciens, gestionnaires) : abrégés pour une présentation de posters
- Jeunes chercheurs : abrégés pour une communication orale

Dans ces deux cas, un prix sera remis aux meilleures présentations et à la meilleure communication.
Contact : repar.irglm@ssss.gouv.qc.ca le 4 avril 2016

- Personnes proposant des démonstrations technologiques pour accompagner les présentations (affiches ou orales) ou en lien avec la thématique de la journée

Contact : nathalie.hamel@usherbrooke.ca le 15 avril 2016

Pour plus d'informations sur les conditions de soumissions :
http://repar.ca/admin/files/images/Journe_scientifique_2016.pdf

Retour au sommaire

LISE : Le Happy-Hour

13 avril 2016, 17h-18h30
Conservatoire national des arts et métiers
292 rue Saint-Martin, 75003 Paris

Depuis 2015, le LISE, Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique, Unité Mixte de Recherche CNRS et CNAM a mis en place une formule de valorisation de travaux de recherche intitulé « Happy Hour ».
L'objectif des « Happy Hour » est de mettre à disposition un espace de discussions auprès des auditeurs, chercheurs, enseignants-chercheurs et public extérieur intéressés par les résultats de recherches et d'organiser un temps d'échanges entre les différents publics sous une formule courte en temps.
Les « Happy Hour » se déroulent sur un créneau horaire peu contraignant de façon à permettre la participation d'un large public.

Pour son prochain « Happy Hour », le LISE invite Dominique Lhuilier et Anne-Marie Waser pour la présentation de leur ouvrage : **Que font les 10 millions de malades ? Vivre et travailler avec une maladie chronique**. Editions Erès

La part des maladies chroniques va croissant avec les progrès de la médecine : En France, près de 10 millions de personnes en âge de travailler ont une ou plusieurs maladies chroniques – diabète, cancer, asthme, Vih-sida, hépatites, maladies mentales ou atteintes anatomiques ou fonctionnelles (cécité, sclérose en plaques...), etc. Le plus souvent, elles souhaitent se maintenir en emploi ou retrouver un travail. Leurs raisons ne sont pas seulement financières, ni uniquement liées à l'intérêt que peuvent revêtir l'activité et les relations sociales : L'activité est un puissant instrument pour lutter contre l'emprise de la maladie. Aussi elles déploient énergie et ingéniosité pour faire avec leurs symptômes et rejettent violemment ces représentations de malades, passifs ou victimes, qui ébranlent leur identité et les enferment dans un statut qu'elles refusent. Ce livre s'appuie sur une enquête approfondie explorant à la fois l'expérience de personnes qui vivent avec la maladie et la façon dont les entreprises, les milieux de travail gèrent les situations des « personnes ayant des problèmes de santé ». Il indique aussi des voies de dégagement des difficultés et impasses rencontrées. L'une d'entre elles est essentielle : Sortir du silence sur ces questions car la clandestinité des « malades au travail » fabrique à terme de l'exclusion. Et cet ouvrage veut y contribuer.

Dominique Lhuilier est psychologue du travail, professeure émérite au Centre de recherche sur le travail et le développement au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Elle est également directrice de la collection Clinique du travail avec Yves Clot, aux éditions Erès.

Anne-Marie Waser est maître de conférences au CNAM et chercheure au LISE. Sociologue, ses recherches portent sur les relations entre santé et travail. Par une approche compréhensive menée dans le cadre de recherche-action impliquant des groupes de personnes concernées par des maladies, déficiences ou handicap et les acteurs du retour ou du maintien en activité, ses analyses visent à la fois la production de connaissances sur les conditions d'une activité et d'une santé satisfaisantes et la possibilité de transformations sociales en entamant une réflexion critique avec les partenaires de la recherche-action sur les normes du travail, son organisation, les dispositifs d'aide ou de compensation du handicap.
http://lise-cnrs.cnam.fr/les-membres-du-lise/anne-marie-waser-616952.kjsp

Entrée libre et gratuite après inscription obligatoire auprès de : diabira.bamby@gmx.fr

Retour au sommaire

Revue française des affaires sociales

« Handicap, âge et dépendance : Quelles populations ? »
Numéro cordonné par Yara Makdessi et Jean-Luc Outin

Appel à contributions pour le numéro 4, 2016
Date limite de soumission : **1er avril 2016**

Cet appel à contributions s'adresse aux chercheurs en sociologie, philosophie, géographie, histoire, économie, anthropologie et démographie, ainsi qu'aux acteurs des champs social et médico-social.

Quatre axes principaux sont proposés dans le cadre de ce dossier thématique :

- La définition des catégories :« handicap », « dépendance » et « perte d'autonomie »
- Les politiques publiques : Evolutions et mises en œuvre
- La relation d'aide : Des interactions multiples et complexes
- Innovations et expérimentations

Pour plus d'information :
http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rfas_ac_2016-4__handicap_age_dependance.pdf

---

Revue française des affaires sociales

« Le patient dans le système de santé »
Numéro cordonné par Marianne Berthod-Wurmser et Fédéric Bousquet

Appel à contributions pour le n° 1, 2017
Date limite de soumission : **30 juin 2016**

Cet appel à contributions s'adresse aux chercheurs en sociologie, anthropologie, géographie, science politique, histoire, droit, santé publique, psychiatrie, économie et philosophie, ainsi qu'aux acteurs du champ de la protection sociale. Il propose trois axes de réflexion :

- La prise en compte de la personne du patient par les institutions et les professionnels de santé.
- L'évolution des compétences, comportements, attitudes, attentes et obligations des patients
- La démocratie sanitaire et la place des usagers dans le fonctionnement du système de santé

Pour plus d'information : http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rfas_2017-1.pdf

Retour au sommaire

Fondation de France : Appel à projets 2016

« Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées »
Dates limites de réception des dossiers : **4 avril et 21 septembre 2016**

Ambitieuse, la loi du 11 février 2005 engage les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires pour garantir aux personnes handicapées, quels que soient leur âge, la nature et l'origine de leur handicap, leur participation à la vie sociale. Même si des progrès sensibles ont été réalisés, il n'en reste pas moins nécessaire de poursuivre dans cette voie, de sorte que la cité soit ouverte à tous. Si la citoyenneté des personnes handicapées est largement soutenue par les dispositifs légaux, force est de constater qu'en pratique, leur place comme personne à part entière doit encore être confortée. Par exemple, leur participation directe aux projets qui les concernent, leur implication dans la vie associative ou la reconnaissance de l'expression de leurs difficultés.

Objectifs
Pour accompagner le changement de modèle d'intégration des personnes handicapées porté par le nouveau cadre légal, la Fondation de France entend influencer positivement le regard de la société et agir en faveur de l'égalité des droits entre personnes handicapées et personnes valides

- Axe 1 : Accès de tous à tout
- Axe 2 : Vie affective, sexuelle et parentalité

A noter :
Le porteur de projet ne peut adresser simultanément plusieurs demandes de subvention au programme Personnes handicapées.

Pour plus d'information :
https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/2016personnes_handicapees_web.pdf

Retour au sommaire

IReSP : Session 3 de l'appel à projets 2016

« Autisme »

L'IReSP va lancer la session 3 de l'appel à projets de recherche (AAP) Autisme, financé par la CNSA dans le cadre du troisième Plan autisme (2013-2017), qui fait du développement de la recherche en sciences humaines et sociales spécifiquement consacrée aux troubles du spectre de l'autisme (TSA) une de ses quatre priorités de recherche (Mesure 28 du plan autisme 2013-2017).

Cet appel s'articule autour de deux grands axes thématiques :

- L'évaluation des limitations d'activités et de leurs conséquences sur la vie quotidienne des personnes avec TSA
- Les modes d'accompagnement (méthodes et structures).

Pour plus d'information : http://www.iresp.net/appel-a-projet/appel-a-projets-2016-autisme-session-3/

IReSP : Session 7 de l'appel à projets de recherche

« Handicap et perte d'autonomie »

La loi du 11 février 2005 dans son article 114 donne la définition suivante du handicap : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »
Dans le cadre de cette définition, les actions de recherche concernant le handicap, la perte d'autonomie, les limitations fonctionnelles et les limitations d'activité sociale sont a priori éligibles, si elles portent sur les personnes concernées et leurs besoins en matière de compensation, sur leurs droits, leur insertion scolaire et professionnelle, leur participation à la vie sociale, sur les services d'accueil et d'orientation publics ou privés (associatifs) qui leur sont destinés, les établissements et services médico-sociaux qui les accompagnent, sur l'acceptabilité et l'usage des aides techniques, sur leurs aidants professionnels et non professionnels, leur habitat, ou sur la construction sociale du handicap et de la perte d'autonomie et les représentations associées, ou encore sur les politiques, institutions et systèmes de représentation des acteurs du champ.

Pour plus d'information :
http://www.iresp.net/appel-a-projet/appel-a-projets-2016-handicap-et-perte-dautonomie-session-7/

Retour au sommaire

Fondation maladies rares

4ème session d'appel à projets
« Sciences humaines et sociales et maladies rares »

Date limite de soumission des lettres d'intention : **25 avril 2016**

Cet appel à projet vise à augmenter les connaissances sur la spécificité et la complexité des situations de handicap en lien avec les maladies rares de l'enfant et de l'adulte, dans une perspective d'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes et de leur entourage dans tous les aspects de leur vie.

Périmètre de l'appel à projets
Les projets de recherche devront traiter des problématiques des personnes concernées par des situations complexes de handicaps spécifiques aux maladies rares (spécifique en comparaison d'une même situation de handicap liée à une maladie plus fréquente).
Une attention toute particulière sera portée aux projets pluridisciplinaires.
Les projets devront traiter des spécificités des situations de handicap induites par les maladies rares et des enjeux de leur accompagnement. L'objectif des travaux étant de nourrir la réflexion sur l'amélioration de l'accompagnement. Il sera privilégié pour cela l'approche conjointe de plusieurs maladies rares, sauf à faire valoir que les travaux sur une pathologie spécifique permettront de transposer les résultats obtenus à d'autres situations.
Les projets proposés pourront porter sur tous les âges de la vie, dans tous les domaines de vie selon les axes suivants :

- Axe A - Limitations d'activités et besoins de compensation
  Cet axe aborde les altérations de capacités ou limitations d'activités spécifiquement liées aux maladies rares, les stratégies de compensation mises en place par les personnes concernées et l'impact des ressources individuelles et collectives sur la dimension de la compensation.

- Axe B - Participation sociale
  La participation sociale renvoie à l'implication sociale des personnes et à leurs interactions avec les autres. La participation sociale correspond à la pleine réalisation des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles). La notion définit également le sentiment de pouvoir se réaliser, à travers la satisfaction de ses aspirations, mais aussi grâce au développement de son pouvoir d'agir (empowerment).

- Axe C - Droit des personnes
  Les maladies rares peuvent impacter l'autonomie décisionnelle des personnes malades à des moments charnières de leur parcours de vie. La loi et les pratiques courantes doivent garantir les libertés fondamentales de la personne et sa dignité comme sa protection si elle est en situation de vulnérabilité.

Calendrier prévisionnel

fin mai 2016 : Résultat de la présélection
12 juillet 2016 : Date limite de soumission des dossiers complets
Quatrième trimestre 2016 : Annonce des lauréats.

Pour plus d'information : http://www.cnsa.fr/documentation/2016_shs_maladies_rares.pdf

Retour au sommaire

Création d'une chaire CNSA « Handicap et perte d'autonomie »

Appel à candidatures d'une nouvelle chaire de recherche
Date limite de soumission des lettres d'intention **29 avril 2016**

Les travaux de cette chaire porteront sur l'adéquation des réponses médico-sociales de compensation du handicap et de la perte d'autonomie aux besoins et aux aspirations des personnes concernées

Une chaire CNSA réunit quatre chercheurs titulaires, autour d'un programme scientifique proposant une approche du thème retenu par la CNSA. Les quatre chercheurs œuvrent dans des disciplines différentes et peuvent être issus d'organismes ou d'institutions différents. L'un des chercheurs titulaires est responsable de la chaire. La chaire mobilise d'autres chercheurs associés à ses travaux pour la mise en œuvre de son programme scientifique. Elle est portée administrativement par une personne morale unique.

Le texte de l'appel à candidature est organisé de la manière suivante :

1. Contexte général
2. Forme et objectifs des chaires CNSA
3. Thèmes prioritaires de la chaire
4. Structure de la chaire
5. Programme scientifique de la chaire
6. Gouvernance et productions attendues de la chaire
7. Soutien financier de la CNSA
8. Critères d'évaluation des candidatures
9. Calendrier et procédure d'évaluation des candidatures
10. Renseignements complémentaires

Le calendrier de la procédure est le suivant :

10 juin 2016 : Information des candidats retenus et invitation à déposer un projet détaillé
9 septembre 2016 : Date limite de dépôt des projets détaillés de chaires
10 au 14 octobre 2016 : Audition des candidats sélectionnés
4 novembre 2016 : Décision d'attribution finale
1er décembre 2016 : Début du conventionnement de la chaire

Pour tout renseignement complémentaire :
Julie Micheau, Directrice Scientifique CNSA
julie.micheau@cnsa.fr

Pour plus d'information :
http://www.cnsa.fr/documentation/appel_a_candidature_chaire_cnsa_17_02_16.pdf

Retour au sommaire

« Pour une ville inclusive : Innovations et partenariats »

Appel de communications
Date limite : **30 avril 2016**

De manière à soutenir les acteurs et les communautés engagés à rendre les villes inclusives aux personnes ayant des incapacités et leurs familles, l'équipe de la programmation de recherche « Participation sociale et villes inclusives », du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et en intégration sociale (CIRRIS) et le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH), organiseront les 8 et 9 novembre 2016 le colloque intitulé « Pour une ville inclusive : Innovations et partenariats ».

Depuis le milieu des années 1980, de nombreux groupes minorisés, tels que les femmes, les immigrants et les pauvres, réclament le droit à la ville. Portant l'idéal de la participation citoyenne, ils ont combattu les dynamiques d'exclusion sociale à l'œuvre dans le développement et la requalification des milieux urbains existants. De ces luttes émergea le concept de « ville inclusive », soit celle qui permet l'exercice en toute égalité des droits humains par un accès sans restriction aux espaces urbains et aux services. Malgré d'incontestables progrès, les personnes ayant des incapacités continuent d'y rencontrer quantité d'obstacles sociaux et physiques, et ce, malgré les injonctions de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de leur assurer « l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l'information et de la communication, et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public » (ONU, 2006).

Rassemblant des municipalités, des entreprises, des professionnels, des organismes de défense de droits et des citoyens, cet événement s'intéressera aux dispositifs et aux solutions nécessaires pour améliorer l'accès des infrastructures urbaines et des services à l'ensemble de la population. Pour ce faire, le colloque proposera plusieurs espaces d'innovation sociale valorisant tant les expertises et les connaissances des personnes ayant des incapacités que celles des acteurs publics et privés. Les participants seront appelés à réfléchir aux avantages du travail en partenariat et aux conditions essentielles pour en assurer le succès.

Thématiques du colloque

- Quelles sont les caractéristiques d'une ville inclusive ?
- Comment une ville inclusive peut-elle répondre à la diversité des besoins ?
- Comment aménager une ville inclusive ?
- Comment faire de la ville inclusive une réalité ?

Actes du colloque
Articles à paraître dans le cadre d'un numéro spécial de la revue Développement humain, handicap et changement social, au cours de l'année 2017.

Confirmation de l'acceptation des propositions de communication : **15 juin 2016**

Pour plus d'information : http://www.ripph.qc.ca/node/48181

http://ripph.qc.ca/sites/default/files/uploads/documents/Appel_communications_villes_inclusives_2016.pdf

Retour au sommaire

AUTRES EVENEMENTS SCIENTIFIQUES

« Accessibilité et mobilité urbaine : Vers une recherche participative »

Colloque
2 - 3 mai 2016
Auditorium de l'EHESS, 190 avenue de France - 75013 Paris

L'objectif principal de ce colloque est d'interroger les notions mêmes de mobilité et d'accessibilité, définies jusqu'ici essentiellement, en termes d'espace et de déplacement physiques. Dans un contexte de transformation des habitudes de vie : développement du télétravail, du covoiturage, accès aux achats à distance, outils numériques pour organiser ses déplacements, e-santé, par exemple associé à un fort vieillissement de la population, ces notions ne sont-elles pas à redéfinir ? Un même fil rouge guidera les trois sessions plénières : les modalités de participation des usagers, de concertation et de coopérations entre acteurs pour élaborer de nouvelles propositions et solutions.

La première session du colloque **questionnera les concepts de mobilité et d'accessibilité**. Les intervenants discuteront des outils et méthodes dont ils disposent actuellement pour mesurer ces concepts. Ils interrogeront le concept de mobilité réduite au regard des changements sociétaux : accès à un environnement multidimensionnel tel que le connaissent les pays développés aujourd'hui, mais aussi montée en puissance de la thématique du développement durable (pertinence de la mise en place d'une mobilité non réduite, ou substitution de la qualité et du confort à la question de la quantité/distance). Ils prendront du recul avec la vision classique de l'accessibilité en questionnant sa dimension pluridimensionnelle (capacités physiques, cognitives, économiques, …).

La deuxième session abordera **l'apport des innovations technologiques et les projets collaboratifs en faveur de l'accessibilité**, certaines initiatives visant, non pas la mise en accessibilité, mais l'optimisation des mobilités dans le cadre existant. Les intervenants s'interrogeront sur l'impact que les outils numériques ont sur la mobilité et la participation citoyenne des personnes en situation de handicap. Ils porteront un intérêt particulier aux incitations liées à l'*open data*, le *crowdsourcing* et les *Living Labs* qui proposent de transformer l'usager passif en un acteur actif et co-construteur de solutions.

La troisième session sera dédiée à **la mise en accessibilité du cadre bâti**. Que ce soit dans les textes règlementaires et normatifs ou dans les pratiques, les dix dernières années ont vu apparaître de nouveaux concepts qui témoignent d'une volonté de prendre une certaine distance par rapport au strict respect de la norme et font par ailleurs écho à toute une réflexion émergente sur l'usage et la place de l'usager dans l'aménagement des espaces et équipements publics. De la « conception universelle » à la qualité d'usage et ses modalités de prise en compte, les intervenants proposent pour cette session de s'intéresser aux différentes approches qui peuvent y être rattachées, à leur(s) intérêt(s) et leur(s) limite(s) dans le cadre très contraint de la mise en accessibilité du patrimoine bâti existant.

Inscription gratuite mais obligatoire : virginie.dejoux@univ-paris1.fr

Programme provisoire

2 mai 2016

Ouverture
Virginie Dejoux, maitresse de conférences à l'Institut de Démographie de l'Université Paris1
Marie-Prost Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité
Bernard Jomier, adjoint mairie de Paris en charge des questions liées à l' accessibilité

Keynote Speaker: Rob Imrie, University of London

Session plénière 1 : L'accessibilité et la mobilité mises en question
Communications : Présidente Isabelle Ville
Eric le Breton
Marc Relieu (à confirmer)
Velho Raquel

Table ronde : Animée par Muriel Larrouy
Sylvie Matthon
Pierre-Antoine Leyrat
Benoit Berroud

3 mai 2016

Session plénière 2 : Cadre bâti
Communications :
Peter-Willem Vermeesch
Régis Herbin, CRIDEV (à confirmer)

Table ronde :
Andréa Boisada
Christine Voisine (à confirmer)
Eric Heyrman (à confirmer)

Session plénière 3 : Innovations technologiques et projets collaboratifs
Communications : Présidente Myriam Winance
Tomas Sanchez-Cridao
Evelyne Klinger (à confirmer)
Fabrice Lopez (à confirmer)

Pour plus d'information : http://phs.ehess.fr/?p=1478

Retour au sommaire

« Populations vulnérables parmi les victimes civiles : Réflexions pour une société inclusive »

Colloque
4 mai 2016
Le Forum - Boulevard de la Libération - 14700 Falaise

Co-organisé par le Mouvement pour une société inclusive et L'ESSOR, né de l'appel national lancé par le Pr. Charles Gardou, en hommage aux personnes fragilisées par la maladie et le handicap abandonnées à la mort sous le régime de Vichy, ce colloque est ouvert à tout public.

Durant la seconde guerre mondiale, des milliers de personnes, fragilisées par la maladie et le handicap, sont mortes de dénutrition dans nos hôpitaux psychiatriques, hospices et autres lieux d'accueil de populations en difficulté. Soixante-dix ans plus tard, la France leur rend hommage en rappelant leur sort. Prenant en compte la circonstance particulière de l'enfermement, que savons-nous de cette réalité historique ? Quelles leçons pouvons-nous en tirer pour le présent et l'avenir ?

- Rappeler l'histoire de ces vies massivement décimées (20% environ des victimes civiles), dans un passé récent invite à questionner l'acceptation des vulnérabilités dans notre société, les hiérarchisations persistantes, les discriminations et les privations de tous ordres dont sont encore victimes les personnes les plus fragiles
- S'instruire du passé favorise la conscientisation des préjugés et des phénomènes d'exclusion, la réflexion sur le présent et l'invention de l'avenir

Le bulletin présente dans ses colonnes les temps forts de la journée

Le matin
Ouverture Maryvonne Lyazid, Présidente du Mouvement pour une société inclusive

Populations vulnérables parmi les victimes civiles

- Drame dans les hôpitaux psychiatriques, éléments d'histoire
  Agnès Bertomeu, présidente de la Société d'Etudes et de Recherches Historiques en Psychiatrie (SERHEP)
- Enfance exposée, enfance victime, Marcel Jaeger, titulaire de la Chaire de travail social et d'intervention sociale du Cnam, Président du conseil scientifique de l'Observatoire national de l'enfance en danger

À l'issue de ces deux interventions Charles Gardou rappellera l'esprit de l'appel national dont il a pris l'initiative en remerciant ceux qui l'ont soutenu et prolongé

L'après-midi

- Connaissances et paroles partagées, Christel Prado, Présidente de l'Unapei et animatrice du Comité d'entente des associations représentatives des personnes en situation de handicap
- Les fondements et enjeux d'une société inclusive, Charles Gardou, professeur d'anthropologie à l'Université Lyon 2, auteur de l'ouvrage « La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule » aux éditions Erès. Président d'honneur et responsable scientifique du Mouvement

Pour plus d'information :
http://www.essnormandie.org/wp-content/uploads/2016/03/Programme-colloque-Populations-vuln%C3%A9rables-parmi-les-victimes-civiles-r%C3%A9flexions-pour-une-soci%C3%A9t%C3%A9-inclusive-4-mai-2016-Falaise.pdf

Retour au sommaire

« La transmission des savoirs sur le handicap : Regards croisés sur le handicap »

Colloque
24 mai 2016
Université Lyon 2

Organisé par les étudiants du master 2 « Situations de handicap » avec la participation de Charles Gardou, cette rencontre s'articulera cette année autour de quatre thèmes.

Ce colloque constitue le dernier volet du cycle consacré à la transmission des savoirs, et se développera à nouveau sous la forme de tables rondes à trois voix. L'objectif est de diffuser les connaissances co-construites auprès d'un public le plus large possible.

Programme

Ouverture du colloque par Charles Gardou et Yves Jeanne

Table ronde
- Vie professionnelle
- Vie artistique et culturelle
- Vie en situations de grande dépendance
- Vie sportive et loisirs

Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, traduction en Langue des Signes Française, programme braille.

Contact : handicaptransmission@gmail.com

Retour au sommaire

« Activité physique et MPR »

30ème journée ANMSR 2016
27 mai 2016
10, rue Bernard Buffet – 75017 Paris

L'Activité physique en rééducation a longtemps été déconseillée dans certaines pathologies (SEP, scoliose, mucoviscidose...) au motif qu'elle aggraverait les déficiences et augmenterait la fatigabilité.
Au-delà des bienfaits reconnus du sport sur les systèmes cardio-vasculaires, osseux, respiratoires... tout autant que l'impact psychologique positif, les données actuelles de la littérature s'accordent à reconnaitre que l'Activité physique dans toutes ses dimensions facilite le maintien des capacités fonctionnelles et du lien social.
Au cours de cette journée déclinée en quatre chapitres, des spécialistes nationaux (physiologistes chercheurs, médecins de MPR, médecins du sport) échangeront leurs expériences.

Au programme

Activité Physique et pathologie neuro-dégénérative
- AVC et Activité Physique
- Lésion médullaire et Activité Physique
- SEP et Activité Physique

Activité Physique et Amputé
- Mesure de la dépense énergétique à l'exercice
- Influence du niveau d'amputation chez le patient appareillé

Activité Physique et enfant
- Rachis et sport
- Activité Physique et pathologie respiratoire
- Paralysie cérébrale et Activité Physique

Traumatologie du sport
- Intérêt et limite en MPR des différents types de renforcement musculaire
- Le sport est-il un facteur de risque de l'arthrose ?
- Traitement actuel de la pubalgie
- Film de sportifs handisport (Dr Béatrice Davenne) sur les stands en continu

Des ateliers et activités Physiques seront également proposés

Pour plus d'information : http://www.anmsr.fr/la_journ_e_anmsr_2016

Retour au sommaire

« Numérique et Accessibilité dans l'enseignement scolaire et supérieur »

7ème colloque international du réseau Ophris

7 et 8 juin 2016
INS HEA, 58/60 Avenue des Landes, Suresnes

Le colloque OPHRIS (Observatoire des pratiques sur le handicap : recherche et intervention scolaire) 2016 veut interroger le rôle du numérique en tant que levier pour la construction d'une société inclusive et potentiel incubateur de nouvelles pratiques éducatives et pédagogiques dans l'enseignement scolaire et supérieur. Nos questions sont alors : en quoi le numérique (en supposant qu'il soit accessible) est-il un moyen de construction d'une société inclusive ? Quels usages du numérique pour développer des pratiques inclusives et l'accessibilité de tous aux savoirs ?

Deux axes de travail seront présents dans le colloque : celui des usages inclusifs des technologies numériques dans tous les degrés de l'enseignement et celui de la formation à ces outils afin de répondre aux besoins de toute la diversité des élèves et des étudiants.
Dans le premier axe, ce sont des usages du numérique qui seront au cœur des présentations pour montrer en quoi et comment ils permettent aux élèves et aux étudiants en situation de handicap ou de difficulté d'accéder aux savoirs scolaires et universitaires. L'enjeu est de constituer une culture de l'éducation et de la pédagogie numérique qui soit opérante dès l'école et qui traverse ensuite le champ des études secondaires et universitaires : quels outils numériques pour quels gains d'accessibilité ?
Le deuxième axe concerne la formation aux usages et aux outils du numérique dans une perspective inclusive. Or la construction des compétences dans ce domaine est largement subordonnée à la maîtrise d'outils et de technologies numériques génériques et spécifiques et à celle de l'ingénierie didactique qui permet de les faire contribuer à cet objectif. L'un des questionnements que pourra explorer ce colloque d'OPHRIS est alors le suivant : en quoi le numérique questionne-t-il le travail de formation, ou de recherche ou de praticien ?

Résumé
Un certain nombre de travaux ont mis en évidence le risque que la fracture numérique accentue la fracture sociale. Dans cette perspective, on peut être amené à se demander comment donner à l'école les moyens de prévenir ce risque en favorisant l'accès au numérique pour tous les élèves. Mais le développement du numérique dans la vie quotidienne et dans les pratiques professionnelles peut aussi être envisagé sous un autre angle, non plus comme obstacle à l'acquisition des savoirs, mais comme levier de l'accessibilité didactique et pédagogique pour tous les degrés de l'enseignement, du primaire à l'université.

Comité d'organisation
Teresa Assude – Aix Marseille Université
Hervé Benoit – INS HEA
Yannick de Bouillane – INS HEA
Olivia Brachet – INS HEA
Jean-Michel Perez – Université de Lorraine, Espé
Nel Saumont – INS HEA

Comité scientifique Responsables
Teresa Assude – Aix Marseille université
Hervé Benoit – INS HEA
Jean-Michel Perez – Université de Lorraine, Espé

Programme du 7 juin 2016
Le matin

Ouverture
José Puig, Directeur de l'INS HEA ; Claire Hanen, Vice-présidente chargée des questions numériques, ComUE Université Paris-Lumières ; Rachel-Marie Pradeilles-Duval, Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, Dgesip, Menesr ; Patrice Renaud, Direction du numérique pour l'éducation (DNE) Menesr ; Teresa Assude, Ophris, Aix-Marseille Université

Conférence plénière
- Pédagogie, autonomie et liberté : Le numérique apporte-t-il une solution?
- Apprendre avec le numérique : Effets généraux et spécifiques

L'après-midi

4 ateliers parallèles
- Atelier 1 : Formation au numérique à la faculté des sciences du sport : Un exemple avec les étudiants L3 de la filière Activités physiques adaptées
- Atelier 2 : La vidéo dans la formation aux pratiques inclusives : Quoi faire ? pour quoi faire ?
- Atelier 3 : Analyse de pratiques réflexives en formation ASH, mise au jour de croyances en mathématiques et processus de construction de compétences spécifiques
- Atelier 4 : Usages du numérique et handicap, pour plus d'autonomie dans l'accès aux savoirs universitaires ?

Conférence plénière (en visioconférence)
- Les technologies en éducation : Une multitude de possibilités, pour tous les apprenants

Programme du 8 juin 2016
Le matin
- Table ronde animée par Eric Plaisance, Université Paris-Descartes

Conférence plénière
- Vers l'apprentissage mobile durable et inclusif : Exemple avec des élèves à risque de rupture scolaire

L'après-midi

4 ateliers parallèles
- Atelier 1 : Contribution des EIAH pour répondre aux besoins des élèves, des étudiants et des enseignants
- D'un essai de typologie des EIAH au regard de la compensation à l'opérationnalité didactique de quelques outils numériques
- Traces numériques et apprentissage de l'écrit : Compte rendu d'une recherche
- Lecture, grande iconicité et nouvelles Technologies

Entrée gratuite et inscription obligatoire :
http://www.inshea.fr/fr/content/vii%C3%A8me-colloque-international-du-r%C3%A9seau-ophris-%C2%ABnum%C3%A9rique-et-accessibilit%C3%A9-dans-l-0

Retour au sommaire

« La protection juridique des majeurs en 2016, l'intérêt de la personne protégée »

6ème Colloque
8 et 9 juin 2016
Ministère des Affaires sociales et de la santé – 75007 Paris

Organisé par l'EHESP en partenariat avec la Fédération hospitalière de France (FHF) et l'Université de Rennes1, ce 6ème colloque développera les thèmes suivants :

- L'intérêt et le droit des personnes vulnérables, une dimension transversale
- L'appréciation de l'intérêt lors de l'ouverture et dans l'exercice de la mesure
- Intérêt et éthique professionnelle
- L'établissement sanitaire, social ou médico-social au service de l'intérêt du majeur
- Limites, conflits d'intérêts et gestion des risques dans la protection des majeurs
- L'intérêt, une notion dépassée ?
- Intérêt et prospectives

L'intérêt c'est ce qui importe à chacun, ce qui lui sera avantageux et bénéfique. Au regard du principe d'autonomie qui suppose que la personne décide seule de ses faits, gestes et actes, quelle place occupe l'intérêt ? Qui peut apprécier quel est le meilleur intérêt pour la personne et selon quelles modalités ? Comment les professionnels des établissements et services peuvent-ils se positionner sur cette question en concertation avec les personnes mandatées pour l'exercice de la mesure ?

L'enjeu est évidemment d'autant plus fort qu'il s'agit de personnes vulnérables, à protéger ou bénéficiant d'une mesure de protection et entrant de ce fait dans le champ du mécanisme juridique de l'assistance ou de la représentation. La question de l'intérêt se pose sans nul doute à toutes les étapes de la mesure et même en amont de celle-ci pour l'usager, ses proches et tous professionnels de la protection en établissement comme à domicile.

Responsables scientifiques
Karine Lefeuvre, Professeur à l'EHESP
Sylvie Moisdon-Chataigner, Maître de conférences HDR, Faculté de Droit et de science politique, Université de Rennes 1
Annie Lelievre, Adjointe en charge du secteur médico-social, Pôle organisation sanitaire et médico-social, Fédération Hospitalière de France

Le bulletin scientifique présente un extrait du programme provisoire accessible sur le site http://formation-continue.ehesp.fr/formation/colloque-protection-juridique-des-majeurs/

Programme du 8 juin 2016

Ouverture du colloque
Pascale Boistard, Secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie (sous réserve)
Laurent Chambaud, Directeur de l'EHESP
Marion Delsol, Directrice de l'Institut de l'Ouest Droit Europe (IODE- UMR 6060), Faculté de Droit et de Science Politique, Université de Rennes 1
David Gruson, Délégué général de la FHF

Présidente de séance : Karine Lefeuvre, EHESP
Le mot « intérêt »
- L'approche linguiste

Le sens du mot « intérêt »
- Le point de vue du philosophe
- Le point de vue des personnes protégées et des familles

L'après-midi
Présidente de séance : Sylvie Moisdon-Chataigner, Université de Rennes1

L'intérêt et le droit des personnes vulnérables, une dimension transversale
- L'intérêt dans le champ sanitaire, social et médico-social
- L'intérêt dans la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs

Table ronde : L'appréciation de l'intérêt lors de l'ouverture de la mesure
- Le point de vue d'un travailleur social
- Le point de vue d'un juge
- Le point de vue d'un médecin

L'appréciation de l'intérêt dans l'exercice de la mesure
- Table ronde 1 : Le point de vue des tuteurs et curateurs familiaux et des MJPM
- Table ronde 2 : Le point de vue du juge des tutelles et de l'usager

Programme du 9 juin 2016

Le matin
Présidente de séance : Annie Lelievre, FHF

Table ronde : Intérêt et éthique professionnelle
- La place de cette question au sein des groupes d'éthique

Table ronde : L'établissement sanitaire, social ou médico-social au service de l'intérêt du majeur
- Le préposé MJPM au sein de l'établissement, un outil au service de l'intérêt de la personne protégée
- La coordination par le directeur des acteurs de la protection au sein de l'établissement,
- L'intérêt et les bonnes pratiques professionnelles : Le point de vue de l'Agence nationale d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)

Table ronde : Limites, conflits d'intérêts et gestion des risques dans la protection des majeurs
- Les limites de l'intérêt : Intérêt et contraintes de service
- Les conflits d'intérêt et la protection des majeurs
- La gestion des risques dans l'intérêt des majeurs

L'après-midi
Présidente de séance : Karine Lefeuvre, EHESP

Table ronde : L'intérêt, une notion dépassée ?
- De la suppression de la référence au meilleur intérêt dans le droit anglo-saxon
- Approche sociologique

Intérêt et prospectives
- L'intérêt et l'expression de la volonté de la personne protégée :
    - Expression de la volonté et participation : Un enjeu de démocratie en santé
    - Expression de la volonté et anticipation
- L'intérêt dans une approche européenne et internationale :
    - Intérêt au regard de la convention internationale des droits des personnes handicapées, retour sur le colloque sur la capacité du collectif Contrast
    - La notion d'intérêt dans les pays du pourtour méditerranéen

Propos conclusifs :
Anne Caron-Déglise, Magistrate, Présidente de chambre à la Cour d'Appel de Versailles

Inscription obligatoire **avant le 9 mai 2016** via le lien suivant :
http://formation-continue.ehesp.fr/inscription-au-6e-colloque-la-protection-juridique-des-majeurs-proteges/

Retour au sommaire

Pour accéder aux numéros du Bulletin déjà parus cliquer **ici**